

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 10	
Votants : 12	
Pouvoirs : 2	
Pour	12
Contre	/
Abstention	/
Date de convocation :	
20/06/2021	
Date d'affichage :	
02/08/2021	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un,  
Le vingt-six juillet,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE et Stéphanie NOZ,  
Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ, Bernard PRAIZELIN et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS (pouvoir à G. VILLIBORD)  
François POCCARD-MARION (pouvoir à JP. GIACHINO)  
Thierry ARSAC

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2021/07/093 : Attribution des marchés publics de travaux de création d'une desserte et de viabilisation d'un lotissement au hameau du Villaret - Commune de Peisey-Nancroix**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de création d'une desserte et de viabilisation d'un lotissement au hameau du Villaret, lancé par le mandat précédent.

Ce nouvel aménagement d'ensemble, dans le prolongement du lotissement du Quiet, permettrait d'accueillir majoritairement de l'habitat permanent.

Ainsi, la viabilisation de ce nouveau projet nécessite les aménagements suivants :

- Voirie,
- Stationnement,
- Collecte des ordures ménagères,
- Réseaux humides (eau potable, eaux usées et eaux pluviales),
- Réseaux secs (Haute Tension, Basse Tension, éclairage public et réseau téléphonique),
- Cheminements piétons.

Les travaux sont découpés en 3 lots.

Le montant prévisionnel total de l'opération était fixé à 1 736 958.07 € HT.

Une consultation a été lancée le 17/03/2020 sous la forme d'une procédure adaptée.

Après réception et enregistrement des plis, le pouvoir adjudicateur a procédé à l'examen des offres et au classement des propositions.

Un tour de négociations a également été mené avec les candidats des 3 lots.

Sur avis de la commission d'appel d'offres, réunie le 19/07/2021, Monsieur le Maire a ensuite choisi pour chaque lot l'offre économiquement la plus avantageuse, comme suit :

Objet du marché	Attributaire ou mandataire du groupement	Montant retenu
Lot n°1 : Terrassement et génie-civil des réseaux secs et humides	SAS MAURO (Mandataire)	Tranche ferme : 1 457 745.87 € HT Tranche optionnelle n°1 : 63 452,00 € HT Tranche optionnelle n°2 : 38 691.80 € HT <b>Montant global : 1 559 889.67 € HT</b>
Lot n°2 : Câblage des réseaux secs	SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC	<b>49 919.80 € HT</b>
Lot n°3 : Enrobés	SAS COLAS France	<b>74 647.00 € HT</b>

Le montant total de l'opération s'élève ainsi à **1 684 456.47 € HT**, soit **2 021 347.76 € TTC**.

Après exposé et en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal,**

VU les faits exposés ci-avant ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 19/07/2021 ;

- **APPROUVE** le choix du pouvoir adjudicateur de retenir les sociétés suivantes :

Objet du marché	Attributaire ou mandataire du groupement	Montant retenu
Lot n°1 : Terrassement et génie-civil des réseaux secs et humides	SAS MAURO (Mandataire)	Tranche ferme : 1 457 745.87 € HT Tranche optionnelle n°1 : 63 452,00 € HT Tranche optionnelle n°2 : 38 691.80 € HT <b>Montant global : 1 559 889.67 € HT</b>
Lot n°2 : Câblage des réseaux secs	SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC	<b>49 919.80 € HT</b>
Lot n°3 : Enrobés	SAS COLAS France	<b>74 647.00 € HT</b>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés publics correspondants, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :

Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD